

20^c.

Journal du Lot

20^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	9 fr.	16 fr. 50	30 fr.
Autres départements	9 fr. 50	17 fr. 50	32 fr.

TÉLÉPHONE 31

COMPTES POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

Rédacteurs : Emile LAPORTE et Louis BONNET

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES	1 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	1 fr. 50
RÉCLAMES 3 ^e page	2 fr. 50
» 2 ^e page	4 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Qu'aimez-vous mieux : un gouvernement bourgeois qui fait un ministère de progrès, ou bien un ministère socialiste qui fait une politique réactionnaire ? — Des plaisanteries à ne plus faire.

Une simple comparaison...

Par 578 voix contre 12, la Chambre a adopté le projet de loi qui autorise le gouvernement français à adhérer à l'acte général d'arbitrage élaboré par l'assemblée de la Société des Nations. Dans la même séance elle a approuvé la signature donnée par la France à la clause facultative par laquelle on s'oblige à recourir en cas de conflit à l'arbitrage de la Cour de La Haye.

Il ne suffisait pas d'avoir adhéré au pacte Kellogg qui met la guerre hors la loi. Il fallait ensuite prévoir le moyen par lequel on réglerait les différends qu'on s'interdit de régler par les armes.

En ce qui concerne la France, ce sera chose faite que le Sénat aura confirmé le vote de la Chambre — ce qui ne peut tarder.

Voilà donc, en matière d'organisation pacifique, une réalisation. Et cet acte est accompli par la France sous un gouvernement que nous avons étiqueté « de droite »...

Voyons maintenant ce qui se passe en Angleterre qui gouverne depuis plus d'un an un ministère incontestablement socialiste...

Pour mieux apprécier, il faut rappeler qu'en 1924 le premier cabinet Mac Donald s'affirmait pleinement d'accord avec le gouvernement français sur la nécessité et sur l'urgence du fameux Protocole relatif au règlement pacifique des conflits internationaux. Ce Protocole fut présenté à Genève par M. Herriot. Depuis lors il y a été démenti par M. Paul Boncour et par M. Briand, voix diverses et successives d'une pensée toujours la même : celle de la France.

Et, depuis, qu'ont fait M. Mac Donald et son ministère des Affaires Étrangères, M. Henderson — tous les deux socialistes — en faveur de ce Protocole ? Exactement rien !... Quant à ce qu'ils pensent de l'acte Général d'Arbitrage, comment le saurons-nous puisqu'ils n'en ont pas dit un mot ?

Ils n'ont pas encore pensé à déposer à la Chambre des Communes le projet de loi qui doit les autoriser à le signer.

La paix, l'organisation internationale de la paix, figure pourtant au premier rang du programme socialiste. La substitution de l'arbitrage à la guerre, tel est le sujet de tous les discours de tous les candidats socialistes dans tous les pays ! Et l'une de leurs plus habituées accusations contre les gouvernements « bourgeois » c'est de n'y pas travailler avec assez d'ardeur et de foi...

Que voyons-nous pourtant ? Sous un ministère « bourgeois », la France signe le Pacte d'Arbitrage ; sous un ministère socialiste l'Angleterre ne le signe pas !

C'est un bilan facile à établir et une comparaison frappante entre le mensonge des mots et la vérité des faits. Si vous aimez mieux la fausse apparence des étiquettes que la réalité des actes, il vous faudra répondre que vous préférez à un gouvernement bourgeois qui fait une politique de progrès un gouvernement socialiste qui fait une politique réactionnaire...

Nous ne mesurons pas toujours la portée des plaisanteries que nous nous faisons à nous-mêmes. Entre Français, ça n'a pas d'importance. On y est habitué. On sait ce que parler veut dire. La « mise au point » se fait d'elle-même et ces traits ne font pas beaucoup de mal. Piqures légères, sans plus.

Mais ces « blagues » ont au dehors des prolongements que nous ne prévoyons pas. On les retourne contre nous et dans la main de nos concurrents ces pointes sans malice deviennent des fleches empoisonnées. C'est pourquoi il faut faire attention. La presse française est très lue à l'étranger.

On vient de communiquer une circulaire de M. Gaston Gérard au Syndicat de l'hôtellerie. M. Gaston Gérard est le ministre, nouvellement créé, du Tourisme. Très sage, il recommande d'abord aux hôteliers la modération dans les prix. Il fait re-

marquer aux membres du Syndicat que l'exploitation des clients est une très mauvaise opération, contraire à l'intérêt même de ceux qui s'y livrent et qu'elle porte en outre un grave dommage aux intérêts généraux en fournissant à nos concurrents étrangers un terrible argument pour écarter les touristes de France et les attirer chez eux !

Puis le ministre ajoute que les humoristes, dessinateurs ou écrivains devraient bien s'abstenir désormais de blaguer les hôteliers français trop souvent représentés attendant le touriste, fusil braqué, au coin de leur auberge comme les brigands de grand chemin attendaient le voyageur au coin du bois...

Si ces ironies spirituelles n'atteignent que les quelques coupables, ce serait très bien. Mais il s'agit de tout autre chose. En Suisse, en Italie, en Allemagne, les Agences de Voyages et les Offices de Tourisme s'emparent de ces dessins et de ces articles. Ils en font des brochures qu'ils répandent dans les deux Amériques, en Angleterre, etc. Voilà les Français peints par eux-mêmes, dit-on à ces gens qui prennent tout cela au sérieux et se promettent de ne pas aller chez de pareils exploitateurs...

Ce n'est pas là certainement la seule raison du ralentissement du Tourisme remarqué l'année dernière et qui tient à des causes plus générales. Mais il suffit que cela ait pu y contribuer dans une faible mesure pour s'en abstenir.

Nos humoristes ne seront pas embarrassés pour si peu ! Et si de méchants hôteliers essayaient d'en profiter pour reprendre leurs anciens abus, il serait toujours temps de recommencer contre eux la campagne interrompue...

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT

TÉLÉFUMÉE

O mes amis, la jolte mode ! On nous dit qu'un nouveau code de télégraphie muette vient d'être institué à l'usage des candidats ou candidates au jeu de l'amour et du hasard.

C'est vraiment pas trop tôt ! Qui-conque fait de l'amour sans occupation favorite, et trouve dans le changement le principal élément du plaisir de vivre, a éprouvé combien il est difficile de découvrir à point nommé, dans le bal tourbillonnant des heures, le ou la partenaire que l'on souhaite. La femme que l'on aimerait se reconnaît à ce signe qu'elle appartient à un autre. Et la jeune fille qu'on aimerait à cet autre signe qu'elle est accompagnée de son flirt.

Vous me direz que cela n'empêche pas les sentiments de part et d'autre. Mais pour les exprimer sans risque de méprise, quelle complication ! Les yeux sont de très mauvais messagers. Le même regard peut signifier : « Qu'attendez-vous pour m'invoiter ? » ou simplement : « Ce monsieur a une jolte cravate, il faut que j'en achète une pareille à René ».

Notre époque, où tout est mis en œuvre pour donner à l'homme plus de confort et de commodité, se devait de créer un code international de signaux optiques, à la fois simple à retenir, discret, et suffisamment nuancé.

Je lis dans Paris-Soir que c'est aujourd'hui chose faite. Jeunes gens et jeunes filles ont choisi, afin de communiquer publiquement leurs plus secrètes pensées, un truchement gracieux et sûr : la cigarette.

Fumez-vous, Monsieur, avec une voluptueuse lenteur, les yeux clos ? Votre voisine comprendra le message, qui signifie : « Vous êtes délicieux ». Rejetez-vous, Madame, la fumée par bouffées rapides, comme une petite locomotive en colère ? Le monsieur d'en face saura que la forme de son nez ne vous revient pas, ou que vous n'aimez pas le blond.

Notre code ne comprend encore que ces deux articles, qui déjà permettent aux amateurs de se débrouiller pendant les vacances, au casino. Mais on n'en restera pas là, et nous croyons savoir que l'inventeur de ce langage en volutes est en train de mettre au point un certain nombre de nouveaux signes conventionnels. Or ça, Monsieur, lorsque vous pétenez, La vapeur du tabac vous sort-elle du nez ?

Jusqu'ici, cela ne voulait rien dire. Désormais, la personne que vous regardez en fumant, que vous êtes célibataire et que vous êtes jusqu'au mariage.

L'usage du caporal ordinaire indiquerait que vous cherchez une partenaire de goûts modestes. Le Maryland signifierait : « Aimez-vous les voyages ? » Le tabac dénicotinisé : « Il me faut une compagne aimante et fidèle ». Les cigarettes à bout de liège : « Je suis d'humeur légère,

Informations

A propos de l'affaire Dreyfus

La « Gazette de Voss » rapporte que la veuve de l'ancien attaché militaire à l'ambassade d'Allemagne à Paris, M. Schwartzkoppen a chargé le colonel Schwertegen de publier le journal qu'avait rédigé l'attaché, durant son séjour à Paris, ainsi que des documents sur l'affaire Dreyfus.

Dans cet ouvrage, intitulé : « La vérité sur l'affaire Dreyfus », l'auteur relate, entre autres, qu'à son retour du front russe, en 1916, le général Schwartzkoppen, alors qu'il était gravement malade à l'hôpital de Berlin, se réveilla brusquement d'une longue syncope et d'après ce qu'il déclare sa femme qui veillait à son chevet, il s'écria : « Français, écoutez-moi, Alfred Dreyfus est innocent ! Tout n'était qu'intrigues et falsifications. Dreyfus est innocent ! »

Convention franco-italienne

Il a été signé par M. de Michelis, pour l'Italie, et par M. Bordage, pour la France, la convention relative à la non-imposition.

Comme l'on sait, cette convention a pour but d'éviter que les ressortissants italiens en France et les ressortissants français en Italie aient à payer deux fois l'impôt pour le même objet.

Le programme fiscal allemand

Dans un discours prononcé devant le Comité central des syndicats ouvriers chrétiens de Dusseldorf, le Dr Stegerwald, ministre du Travail, a fait un exposé de la crise financière et économique actuelle, ainsi que du programme fiscal du gouvernement.

Le ministre souligna particulièrement qu'il s'opposera énergiquement à ce que les charges en vue de l'assainissement économique soient uniquement supportées par l'ouvrier. La tâche actuelle du gouvernement, dit-il, est d'équilibrer le budget et d'assurer l'assurance-chômage sans avoir recours à de nouveaux impôts.

Le major Pabst expulsé d'Autriche

Le commandant allemand Pabst, un des chefs du mouvement des « Heimwehler », où il jouait le rôle de chef militaire, a été expulsé d'Autriche, à titre définitif, en raison des menées politiques inadmissibles de la part d'un étranger.

Le major Pabst avait pris part au coup d'Etat Kapp, à Berlin, en 1920, et vivait en Autriche depuis cette date.

Les journaux viennois commentent l'expulsion du major Pabst se félicitent, pour la plupart, de la décision prise et expriment l'avis que l'expulsion aurait dû être prononcée depuis longtemps déjà.

En Roumanie

Le roi Charles II et la reine Hélène devaient se rencontrer samedi soir, au cours d'un dîner de réconciliation qu'avaient arrangé la reine Marie et la sœur du roi Charles II. On a annoncé soudainement que le dîner n'aurait pas lieu, en raison d'une indisposition de la reine Hélène.

Dans certains milieux, on laisse entendre que le dîner a dû être ajourné en raison du refus de la reine Hélène d'y assister.

Par contre, on assure dans d'autres milieux de la cour, que les efforts de la mère et de la sœur du roi Charles II ont réussi et que l'harmonie règne entre les deux époux royaux.

En Angleterre

Deux des plus grandes mines de houille des Midlands sont dans une situation dont la gravité s'étend de jour en jour.

La dépression générale de l'industrie minière est telle que l'on parle de fermer plusieurs mines pendant une longue période.

Dans les comtés de Notts et du Derbyshire, plusieurs milliers de mineurs sont déjà sans travail.

Le Danemark et les communistes

Les anciens combattants des troupes rouges allemandes dont 400 en automobile ayant décidé d'accord avec leurs camarades communistes danois de troubler la fête patriotique de Dags Boel à l'occasion du 10^e anniversaire de la réunion du Stes Wig au Danemark, cérémonie à laquelle le président du conseil socialiste danois, M. Stauning doit prendre la parole, les autorités danoises ont fermé les portes.

Le cas, d'ailleurs, où la question d'argent se poserait d'une manière précise, par l'intermédiaire d'une spirale de fumée en point d'interrogation, des ronds de fumée, savamment exhalés, représenteront les zéros dans la somme proposée — quatre ronds, dix mille francs ; cinq ronds, cent mille, et ainsi de suite — qu'il s'agisse de la corbeille de mariage ou simplement d'une petite indemnité de cherté du cœur [De l'Européen].

Georges-Armand MASSON.

mé hier soir la frontière entre le Danemark et l'Allemagne et renforcé la police et les troupes, qui feront usage de leurs armes si c'est nécessaire.

Le Japon et le traité naval

En même temps que l'amiral Kato, se retire le sous-chef de l'état-major de la marine, l'amiral Suoyetsugu qui est remplacé par l'amiral Nagami, chef du Collège naval d'Etjima.

Le ministre de la marine, amiral Takarabe, reste en fonctions jusqu'à la ratification du traité naval. Par contre, son second, l'amiral Yamanashi, a démissionné pour raisons de santé. Il est remplacé par l'amiral Kobayashi, bien connu à Genève.

Enfin, le ministre de la guerre, général Ugaki, a donné également sa démission, pour raisons de santé. Son successeur est le général Minami, commandant général en Corée.

EN PEU DE MOTS...

Le plus petit conscrit de France serait un nommé M. Pira, originaire de Sarreguemines qui mesure 1 m. 16 et pèse 19 kilos.

Une statistique établit que 300.000 ouvriers étrangers entrent annuellement en France. 4.000 seulement en sortent.

On est sans nouvelles de l'aviateur Guillaumet qui transportait le courrier du Chili à Buenos-Aires.

A Salmas (Suisse) une violente secousse sismique a été ressentie. Il n'y a pas eu de dégâts.

Son Excellence Yoshizawa, ambassadeur du Japon est arrivé à Marseille.

L'ouverture de la 14^e exposition coloniale et internationale de Bordeaux a eu lieu dimanche sous la présidence de M. Baréty, sous-secrétaire d'Etat au budget.

NOS ÉCHOS

C'est beau, tout de même !

Elle et lui sont allés passer quelques jours sur une petite plage normande. Elle était dans l'enthousiasme.

— Songe donc ! Moi qui n'ai jamais vu la mer !

Le soir, après dîner, ils s'assirent sur la grève, entre deux galets. Clair de lune. Elle regardait de ses yeux émerveillés.

— Jamais, je n'aurais imaginé ça !... Mais... explique-moi pourquoi tout à l'heure elle était si haut. Maintenant elle a l'air de... le camp !

Il entreprit de lui faire un cours sur le flux et le reflux. Il parla même de l'influence de la lune sur les marées. Elle crut qu'il se moquait d'elle.

— T'es bête !

Mais une angoisse la prit : — Dis-moi ! Tu es sûr ? Quand il y aura cette nuit... comment dis-tu ? le reflux, qu'elle n'entrera pas dans notre chambre ?

Il répondit, très calme.

— Nous mettrons le verrou !

Alors, elle, complètement rassurée... — Ah ! comme ça, très bien !...

Plagiats.

C'est le propre des écrivains célèbres d'être accusés de plagiat. On n'a pas oublié les incidents retentissants Pierre Benoit et consorts.

C'est maintenant M. H.-G. Wells, le célèbre écrivain anglais qui se trouve sur la sellette.

Des éditeurs et des écrivains américains réclament au père de la Guerre des Mondes la coquette somme de 12 millions de francs.

La plaignante principale, une miss Dieks, accuse M. G.-H. Wells d'avoir dérobé le manuscrit d'un de ses ouvrages « Sublime of History », qu'elle avait déposé à Londres et qu'elle assure avoir été communiqué au romancier anglais.

— Elle oublie, dit Wells en riant, tous les passages que j'ai copiés dans la Bible... Ah ! j'aurai bien du mal à ne pas aller en enfer !...

Sous les pneus.

Le Morning-Post, considérant la liste sans cesse croissante, dans tous les pays, des victimes de la circulation moderne, publie le tableau de ces victimes, par nationalité et par année.

Il relève notamment, pour 1929, en Angleterre, 6.096 tués et 170.911 blessés.

La France aurait 3.267 tués et 27.159 blessés. A Berlin il y a eu 11.828 blessés et 468 tués. L'Italie a eu que 209 tués et 1.234 blessés. Le Portugal a eu 205 tués et 2.553 blessés. Le Canada figure dans cette liste pour 1.170 tués.

Enfin, d'après le Morning-Post, 33.060 personnes auraient été tuées aux Etats-Unis en 1929 et 1.200.000 blessées.

Il est vrai que les diligences allaient moins vite !

Point de vue.

C'est une brave femme qui a des principes et même des idées. Elle s'en est allée voir son député, pour lui recomman-

A PROPOS D'UN GUIDE DE GOURDON

SYNDICATS D'INITIATIVE

Le Syndicat d'initiative de Gourdon et de la région circonvoisine vient de faire paraître un petit guide touristique dont nous ne saurions trop recommander la lecture à ceux qui s'intéressent aux questions de tourisme.

Ecrit en un style sobre et clair, illustré d'excellentes gravures, ce guide très bien présenté est complet, quant à la région qu'il envisage. Il ne laisse dans l'ombre aucune des curiosités naturelles ou historiques de notre petite cité gourdonnaise et de ses environs immédiats.

Nous ne saurions trop louer le Syndicat de Gourdon de l'heureuse initiative qu'il a prise ainsi, et qui est la plus claire démonstration de son filial attachement à notre petite patrie. Nous voulons voir là le prélude d'un programme nettement concerté et aussi les prémices d'une action prolongée et féconde pour notre contrée.

Le résultat de cet effort sera, je l'espère, d'attirer et de retenir dans nos parages bon nombre de touristes qui les franchissent sans s'y arrêter, dans l'ignorance où ils sont de beautés qu'ils côtoient sans les remarquer.

Bien que charmé par la lecture de cet opuscule, celle-ci terminée, je n'ai été déçu que par sa brièveté même et pourtant, ainsi que je l'ai dit plus haut, ce guide est complet, dans le cadre où il s'est limité.

Mais dans mon esprit, un ouvrage de cette nature, pour atteindre son but et avoir une véritable portée touristique, aurait dû élargir son horizon et le reporter par-delà même les limites de l'arrondissement, au département tout entier.

Comme je faisais part de mes réflexions à l'un des membres influents et actifs du Syndicat d'initiative de notre cité, celui-ci me fit observer que le Syndicat de Gourdon n'avait, en quelque sorte, juridiction que sur cette dernière ville et ses environs les plus immédiats ; la publicité pour les lieux plus éloignés (qui font cependant partie de notre patrimoine quercynois), devant être laissée aux soins d'autres syndicats d'initiative locaux.

Cela me laissa perplexe et rêveur, car je venais de comprendre que le touriste qui voudrait visiter notre pays, uniquement muni de renseignements autochtones, devrait probablement acheter une monographie pour chaque fraction de ce dernier et emporter dans ses bagages une petite bibliothèque.

Car les autres syndicats d'initiative lotois, ceux de Cahors, Souillac, Saint-Céré, Rocamadour, Gramat, etc., etc., font aussi de louables efforts pour faire connaître leurs contrées respectives. Mais que peut-il résulter de cette campagne en ordre dispersé ? Tant de bonnes volontés ne risquent-elles pas de rester inopérantes ? tant d'efforts inefficaces en raison même de leur éparpillement et de leur manque de cohésion ?

Examinons, en effet, quelques vérités liminaires :

Le tourisme n'a pu progresser et s'étendre qu'avec un engin rapide, malléable et pouvant sillonner le pays en tous sens ; c'est pourquoi il ne s'est grandement développé qu'avec

der sa fille qui voudrait bien entrer dans les P. T. T.

Elle a conté la vie de son enfant depuis les langues jusqu'à présent, n'épargnant rien, n'oubliant rien, pas même la coqueluche qu'a eue la petite quand elle avait trois ans.

Impatiente, le parlementaire interroge :

— Et elle est jolie, votre fille ?

Alors la brave femme, avec un geste plein d'horreur.

— Oh ! non, M'sieu le député, c'est une enfant comme il faut.

Les cumulards.

Le jeune Henri Tribon n'est pas un enfant prodige et cependant, à onze ans, il voit déjà la célébrité lui sourire.

A la mort de sa mère, sa grand-mère paternelle l'ayant adopté, il devint légalement le frère de son père. Puis l'aïeule étant morte, les parents de la mère d'Henri ont sollicité l'autorisation de

l'automobile. C'est là une vérité de Lapalce. Or bien qu'il aille vite le touriste est souvent pressé et cela peut-être même parce qu'il va vite.

La vélocité de son véhicule lui permet donc de couvrir en un jour une grande surface de territoire ; c'est là un autre fait incontestable. Si on veut l'attirer dans une contrée, en lui en faisant connaître les mérites (en dehors bien entendu du bien-être et des commodités qu'il faudra lui procurer, mais cela est une autre affaire), il faut lui donner d'abord les moyens faciles, concrets, rapides de se renseigner ; il faut même forcer son attention et l'obliger en quelque sorte à jeter son dévolu sur une contrée déterminée, en lui en faisant connaître les charmes. Et les monographies si bien faites et si attrayantes de nos divers syndicats d'initiative lotois y réussiraient très bien si, au lieu de paraître isolément, et presque par canton, elles étaient réunies, avec un plan d'ensemble, dans un seul ouvrage commode, mais auquel on assurerait une large publicité !

Sans cela, le touriste ne sera pas incité à venir où l'on veut le conduire, et si par hasard il y vient cependant, il puisera ses renseignements préalables dans les guides édités par les grandes maisons de librairie, qui sont à vos publications ce que la confection est à la mesure et la série à la pièce unique. C'est donc dire qu'il continuera à ignorer vos excellents petits ouvrages qui pour charmants et bien faits qu'ils soient, n'en restent pas moins lettres mortes quant aux buts qu'ils se proposent.

Et qui en pâtira ? Précisément même le pays que vous vous proposez de mettre en vedette et de servir !

Voilà les réflexions que m'a suggérées la lecture du petit guide gourdonnaise, par ailleurs parfait. Je les livre pour ce qu'elles valent à ceux qui ont pour mission d'attirer et de retenir les étrangers dans notre département.

Si l'on ne peut guère songer maintenant à coopter en un bloc homogène cette poussière de syndicats d'initiative qui ont surgi et surgissent encore de tous côtés et dont la création même témoigne d'un individualisme singulièrement enraciné dans notre tempérament latin, au point de nous en faire oublier que seule l'union fait la force, il serait désirable tout au moins que ces diverses formations s'entendissent pour coordonner leurs efforts, et grouper d'abord en une seule publication les renseignements touristiques se rapportant à toute notre région lotoise, pour lui assurer ensuite la plus large diffusion. Et, dans ce dernier ordre d'idées, je suis bien certain que les sociétés lotoises à Paris sont toutes disposées à les y aider. En ce qui concerne « Lou Gorrit », notamment, je m'en porte garant.

Ainsi serait sauvegardée l'existence de ces organismes multipliés, physiologiquement utiles sans doute puisque une fonction les crée, et ainsi serait assuré surtout l'intérêt de notre Quercy, qui semble ne devoir plus guère compter que sur le tourisme pour ne pas périr tout à fait !

D' GANIAYRE-FONTANILLE.

Président du Gorrit.

L'adopter à leur tour. Auquel cas il deviendra maintenant le beau-frère de son père et son propre oncle (à lui-même).

N'insistons pas.

La scène, vous vous en doutez, se passe en Amérique.

Les femmes qui fument.

La scène se passe, à déjeuner, dans un restaurant dont une table est occupée par un jeune couple. La femme, assez jolie, fume non pas entre chaque plat, mais entre chaque bouchée. Sur la banquette à côté d'elle, un client reçoit en pleine figure la fumée de sa voisine.

Au bout d'un moment, visiblement à bout de patience, il lui adresse la parole : — Pardon, Madame !

— Monsieur ?

— Est-ce que je ne vous dérange pas en mangeant quand vous fumez ?

Tête de la jeune femme qui rougit, perd pied, ne répond pas.

LE Liseur.

Chronique du Lot

Les victimes de la Guerre CONGRÈS DE SOUILLAC

(De notre correspondant particulier)

Comme un écho la vallée entr'ouverte
Offre au regard charmé du voyageur
Son joyau rare en sa parure verte :
Voici Souillac dans toute sa splendeur !

La ville s'est parée pour recevoir ses hôtes de marque et les congressistes de l'Union départementale : la gare est décorée avec goût, le monument aux morts pieusement fleuri, la mairie pavoisée ; les congressistes passeront sous un arc de triomphe de verdure pour se rendre au banquet qui sera servi dans un des vastes bâtiments des Usines Bizac, gracieusement offerts.

A 10 h. 30, un imposant cortège se forme à la gare, dès l'arrivée du train de Cahors. En tête les organisateurs, les membres du bureau, puis les pupilles, les veuves, les ascendants, les mutilés. Devant le monument aux morts les têtes se découvrent, des gerbes sont déposées et le cortège se dirige vers la vaste et belle salle des fêtes où vont s'ouvrir les travaux.

Au cours de la discussion et des débats souvent animés, mais toujours courtois, d'excellents orateurs et militants parmi lesquels MM. Sotte, Lafage, Lamoure, Troupel, Grancour et Masson, président de l'Union Départementale, exposent les doléances et les vœux des victimes de la guerre. Ils sont longuement applaudis.

MM. Ricolfi, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre, Commandant Jars, Pineau, représentant le Ministère des Pensions, Malvy, Président de la Commission des Finances, de Monzie député, Paul Bert, Préfet, font leur entrée et sont ovationnés. M. Ricolfi prononce un discours éloquent et très applaudi.

La séance est levée et les congressistes se dirigent vers les Usines Bizac où un succulent banquet les attend.

Nous remarquons à la table d'honneur : MM. Ricolfi, Malvy, de Monzie, Paul Bert, Mlle Salive, Mme Robinet, Commandant Jars, Lieutenant de gendarmerie, MM. Pineau, Masson, Léry, Fontanille, Delport, Planacassagne, Bézagu, Troupel, Bizac, Peyrilh, Lemoine, Sotte, Besse, Bourthoumieux, Theil, Lafage, Grancour, Sarrazin, Castagné, Alphonse, Compara. Le menu préparé et servi par le Grand-Hôtel et l'Hôtel Bellevue est digne de Souillac et c'est assez dire.

Au dessert prennent la parole, MM. Paul Bert, Préfet du Lot, Sotte, Président de la Section de Souillac, à qui revient le mérite de l'organisation, de Monzie qui lit avec son talent habituel un très beau discours de M. Troupel, Bonnet, du « Journal des Mutilés et Réformés » au nom de la presse, Alphonse, Président des Ascendants, Compara et Bourthoumieux au nom des Combattants non pensionnés, Masson dont le courageux discours est ovationné, Ricolfi, longuement applaudi, enfin Ricolfi, sous-secrétaire d'Etat à la Guerre qui prononce un éloquent discours dont voici la péroraison :

« Il ne suffit pas de vouloir ; il faut pouvoir. Les jeunes ne doivent pas oublier les sacrifices de notre génération et donner avec foi toutes leurs forces nouvelles à l'œuvre de sécurité et de paix que poursuit la France. » Il lève son verre : « A la République, à la Paix. »

Ce congrès s'est déroulé dans un sentiment de cordialité et de fraternité, dans une atmosphère de calme et de dignité que confèrent la certitude des droits et la conscience des devoirs accomplis. Il a été un acte de foi vers un avenir meilleur, un acte de foi vers cet idéal de fraternité, de justice et de paix qui doit être l'idéal de tout homme digne de ce nom.

ARDOUREL.

DES PRÉCISIONS

M. le docteur Lacoste, de Livernon, nous adresse la lettre suivante au sujet du compte rendu résumé que nous avons publié du Congrès médical de Saint-Céré.

« Monsieur,

« Je lis dans votre compte rendu du « déjeuner confraternel de Saint-Céré : M. le docteur Lacoste parle de questions corporatives. »

« En réalité, après avoir constaté « la vitalité croissante de notre syndicat, j'ai dit : « Permettez-moi de faire un retour vers le passé et, à cet « heur où notre syndicat compte « 35 ans d'existence, de vous convier « à saluer la mémoire des pionniers « de la première heure, auprès des « quels je me trouvais : nos confrères Ausset, Valat, Gélis et Mendail « les, tous quatre aujourd'hui disparus. »

« Mes voisins de couvent me serrèrent affectueusement la main en me disant : « Très bien ! »

« Ce geste m'a consolé de n'avoir pas abordé les questions corporatives, la vieillesse en excluant, semblerait-il, sinon le droit, tout au moins l'autorité, au dire de la jeunesse tripidante. »

« Bien à vous.

« Docteur LACOSTE. »

Congrès de Saint-Omer

LES COMBATTANTS non pensionnés

Le deuxième Congrès de la Fédération nationale des A. C. N. P. de France a commencé ses travaux le vendredi 6 juin à l'Hôtel de Ville de Saint-Omer.

La séance est ouverte par le Président Pédelmas à 15 h. 30. Le Président de la section de St-Omer, Vaeslynek, exprime à tous les délégués des fédérations départementales, ses vœux de bienvenue, au nom de tous ses camarades, et met à leur disposition toutes les ressources d'amabilité de la cité audomaroise.

Rassé, Président de la Fédération départementale du Pas-de-Calais reçoit les congressistes, à son tour, par des paroles d'amitié, puis signale la prospérité croissante de sa Fédération à la tenu des promesses faites à Cahors, le 9 juin 1929, en présentant 5.500 camarades au Congrès.

Le Président Pédelmas remercie, au nom de tous les adhérents de la F. N., retrace les progrès accomplis dans le nombre et les réalisations et reporte tous les éloges qu'il a reçus de nos hôtes sur les militants et la masse des camarades qui font confiance au Comité Fédéral.

Il résume un rapport moral particulièrement substantiel et l'on passe aussitôt à l'organisation des travaux du Congrès. Il y a de nombreux rapports fournis.

L'appel des délégués départementaux est effectué et les commissions sont nommées ; chacune d'elles comprend une vingtaine de membres :

Première commission : Retraite du Combattant — Office du Combattant — Révision des pensions — Mutuelles Retraites — Assurances Sociales — Vœux divers. Président Deiga.

Deuxième Commission : Emplois réservés — Crédit agricole — Avantages fiscaux aux Anciens Combattants — Prisonniers de guerre, marchés de guerre — Vœux divers. Président : Taillon.

Troisième Commission : Action civique — Action sociale — Action Pacifique internationale et nationale — Vœux de guerre remariés — F. I. D. A. C. — C. I. M. A. C. Président : Garcin.

Le Congrès réuni en Assemblée plénière examine les questions suivantes : Administration intérieure, Propagande, Journal des A. C. N. P. ; il met enfin au point les conclusions diverses incluses dans les vœux des Commissions.

Le bureau de la Fédération nationale est constitué ainsi qu'il suit :

Président : Pédelmas ; Vice-Présidents : Rassé, Dubourdonna, Raden, Garcin, Taillon, Sutra ; Secrétaire Général : D' Pères ; Trésorier Général : Comparat ; Secrétaire : Sénac ; Trésorier : Imbert.

La séance est levée à 19 heures précises et il est décidé que les Commissions se réuniront à 21 heures pour commencer leurs travaux.

Les congressistes sont de nouveau rassemblés à 21 heures ; ils se groupent par commission, dans chacune des trois magnifiques salles mises à notre disposition par la municipalité de l'Hôtel de Ville ; les travaux se poursuivront jusqu'à minuit par l'étude des nombreux rapports déposés au nom des Fédérations départementales.

Le samedi 7 juin dès 9 heures du matin, les Commissions sont de nouveau réunies et poursuivent leurs travaux.

A la première Commission, on remarque notamment l'importance du travail fourni par le Docteur Pères et les interventions documentées de Rassé, Imbert, Lecointre, Floriant.

La deuxième Commission est alimentée par les études substantielles de Bertin, Minet, Junières, Sutra, Legrain, Grobois.

Enfin à la troisième Commission on situe d'abord l'état des questions en prenant pour base le rapport et les vœux produits l'année dernière à Cahors et l'on apprécie à sa pleine valeur le travail formidable de documentation présenté par Bourdon qui a étudié avec minutie et méthode les questions d'action civique, sociale, pacifique et internationale. A signaler en particulier l'étude objective des buts poursuivis par la F. I. D. A. C. et la C. I. M. A. C., les deux grandes confédérations internationales d'anciens combattants, avec comme conclusion, un vœu demandant notre admission au sein de ces organismes.

Après une courte interruption en vue du repas de midi, les Commissions reprennent le travail qui se termine à 17 heures, après la rédaction définitive et minutieusement préparée des vœux destinés à traduire les conclusions adoptées sur les divers points du programme.

A dix-huit heures, l'Assemblée plénière, toutes commissions réunies fixe l'ordre des travaux à entreprendre le soir même pour coordonner l'action des Commissions, puis on aborde l'administration intérieure de la Fédération nationale par l'examen de la Trésorerie.

La cotisation fédérale est portée à 2 francs, ce qui va permettre d'inten-

Combattants non pensionnés

LE CONGRÈS DE FIGEAC

Le Bureau de la Fédération départementale des Anciens Combattants non pensionnés du Lot adresse à tous les secrétaires des Cantons et des Communes du département la lettre suivante :

Cher camarade,

Nous vous rappelons que par décision du Conseil d'Administration, le Congrès départemental aura lieu cette année à Figeac le 20 juillet 1930, sous la présidence du grand écrivain Jean de Pierrefeu, Ancien Combattant.

Ce Congrès sera suivi d'un grand Banquet servi dans la cour du Collège Champollion, aménagée et couverte avec tout le confort possible ; menu et vins excellents servis par des camarades hôteliers de Figeac.

Il faut que ce 2^e Congrès départemental soit aussi brillant que le 1^{er} par le nombre imposant des Combattants non pensionnés présents à Figeac ; il faut que la France entière qui suit tous nos mouvements avec attention, sente notre vitalité et notre volonté de faire aboutir nos justes revendications ; il faut enfin que le Lot soit toujours un exemple pour nos camarades des autres départements.

Donc, Camarades, nous comptons sur votre dévouement habituel pour que sans retard vous convoquiez votre section et insistiez de toute votre influence pour obtenir le plus d'adhésions possibles à ce Banquet et de venir en grand nombre au Congrès où vous entendrez les orateurs exprimer les vœux des Anciens Combattants non pensionnés de la France entière.

Le prix du banquet est fixé à 24 fr. Vous devez de suite prendre les noms et l'argent du Banquet aux Camarades qui veulent y assister et faire parvenir sans retard la liste et le montant au Camarade Pezet, trésorier des A. C. N. P., place des Halles à Figeac, qui vous retournera par retour du courrier les cartes du Banquet demandées.

Vu l'organisation formidable que demande un tel Banquet, les inscriptions seront closes le 5 juillet, et nous vous avisons que comme il y a tout de même un nombre limité et que les inscriptions marchent déjà d'une façon satisfaisante, il peut se faire que cette date de clôture soit avancée.

Les voitures automobiles seront garées sur le champ de foire à l'ombre, surveillées par les gardiens.

La réunion aura lieu à la gare à 10 h. 30 où chaque canton trouvera sa pancarte, les Combattants descendront en défilé jusqu'à la place Vival où se tiendra le Congrès et des haut-parleurs permettront à tout le monde d'entendre.

Après le Congrès réunion à 12 h. 30, place de la Raison devant le Monument aux Morts de 1870, dépôt d'une gerbe, puis défilé en ville pour se rendre au Banquet, avec arrêt au Cimetière pour déposer une gerbe au Monument des Camarades morts pour la Patrie.

Le Bureau,

Compatriote

Notre sympathique compatriote, M. le docteur Dilenseger, ancien élève du Lycée Gambetta, médecin-commandant, a obtenu, sur sa demande, sa mise en disponibilité et s'est installé électro-radiologiste à Vichy.

Commissariat de police

M. Boudier, commissaire de police de classe exceptionnelle à Bordeaux, est promu, sur place à la hors-classe, 3^e échelon.

Nos félicitations à M. Boudier qui a été commissaire de police à Cahors.

Ponts et Chaussées

Sont nommés adjoints techniques des Ponts et Chaussées dans le Lot : MM. Sauret, en remplacement de M. Filhol, retraité ; Escaille, en remplacement de M. Sayssat, en congé pour service militaire ; Barrès, en remplacement de M. Escareux, nommé ingénieur des travaux de l'Etat.

sifier la propagande : on décide également d'unifier le mode d'organisation des Fédérations départementales et de fixer une cotisation globale unique.

A 20 heures, la séance est interrompue pour le repas du soir.

A 21 heures, les fêtes organisées pour le Congrès commencent. Une retraite aux flambeaux à laquelle participe la presque totalité de la population audomaroise, parcourt les principales rues de la ville, entraînée par la Société de trompettes « la Vaillante » et la fanfare « les Intripides » dont les étendards et les beaux uniformes font l'admiration des congressistes... La retraite se termine sur la grande place de l'Hôtel-de-Ville, magnifiquement illuminée et l'audition musicale terminée, le Président Pédelmas, du haut du balcon municipal remercie avec émotion, la municipalité et la population de la ville tout entière, pour cette manifestation solennelle d'amitié et cette inoubliable réception.

Les travaux de la Commission plénière reprennent aussitôt.

(A suivre).

Emprunt international 5 1/2 % 1930 du Gouvernement Allemand

Depuis notre dernière publication, l'emprunt ci-dessus a été émis sur différents marchés, en exécution du plan des Experts du 7 juin 1929, des accords de La Haye du 31 août 1929 et du 20 janvier 1930.

Rappelons que le montant total effectif de cet emprunt est approximativement équivalent à 300 millions de dollars. Cet emprunt est, pour les deux tiers, destiné à la mobilisation d'une fraction des annuités inconditionnelles dues par l'Allemagne aux puissances créancières en exécution des accords de La Haye, et le troisième tiers sera utilisé par le Gouvernement Allemand pour faire face aux besoins de la Compagnie des Chemins de Fer Allemands et de l'Administration des Postes et Télégraphes.

La Banque des Règlements Internationaux a accepté d'assurer les fonctions de « Trustee » (mandataire des obligataires), pour les opérations relatives au service de l'emprunt.

L'emprunt constitue une obligation directe et inconditionnelle du Gouvernement Allemand. Le service de toutes les séries de l'emprunt sera fait sans distinction au moyen d'un fonds commun administré par le Trustee et alimenté par des versements mensuels égaux effectués par le Gouvernement Allemand à la Banque des Règlements Internationaux, conformément aux dispositions des accords de La Haye.

Ces versements consistent :

a) pour les deux tiers, en un prélèvement sur les annuités inconditionnelles qui doivent être versées par le Gouvernement Allemand à la Banque des Règlements Internationaux et réparties par cette dernière conformément aux accords de La Haye.

b) pour un tiers, en un versement du Gouvernement Allemand au Trustee sur ses revenus généraux.

La série française est d'un montant effectif de 84.500.000 dollars, elle est représentée par 2.515.000 obligations 5 1/2 % 0/0 de fr., 1.000.

En vertu de la loi du 7 avril 1930, les titres de la série française sont exempts du droit de timbre et de l'impôt sur le revenu des valeurs étrangères.

En contrepartie partielle de cette exemption d'impôts, l'excédent du prix d'émission des obligations de la série française sur le prix d'émission des obligations des autres séries sera versé au Gouvernement Français et attribué par lui à la Caisse Autonome d'Amortissement de la Dette publique. L'intérêt est payable semestriellement le 1^{er} juin et le 1^{er} décembre de chaque année.

Le paiement des coupons et le remboursement des titres faisant partie de la série française s'effectueront en francs français, le franc français étant défini par un poids d'or de 655 milligrammes au titre de 900/1000 de fin.

Le porteur a droit, en francs français, à l'équivalent, au jour de l'échéance, de la valeur or de ces montants, étant entendu qu'il recevra au moins le montant nominal porté sur le titre et sur le coupon. Le paiement des montants ci-dessus, calculés d'après les dispositions qui précèdent, pourra être effectué, à l'option du porteur, au cours du change du jour, sur toute date étrangère où une série quelconque de l'emprunt sera cotée.

Ces obligations sont amortissables en trente-cinq ans, à partir du 1^{er} juin 1930, au moyen d'un fonds d'amortissement cumulé intégralement employé chaque année, soit au remboursement au pair d'obligations désignées par des tirages au sort annuels, soit à des rachats en Bourse au pair ou au-dessous du pair, compte tenu de la fraction courue du coupon.

Le Gouvernement Allemand se réserve le droit de hâter l'amortissement, en remboursant tout ou partie des obligations restant en circulation, au pair plus les intérêts courus, le 1^{er} juin de chaque année à partir du 1^{er} juin 1935 inclus, moyennant un préavis qui doit être publié trois mois au moins avant la date fixée pour le remboursement dans les conditions qui seront fixées par le Trustee. Les remboursements anticipés seront effectués par fractions approximativement égales à la confection de trente millions de dollars ou de multiples de cette somme. En cas de remboursement partiel au pair, la désignation des obligations à rembourser sera effectuée par voie de tirages au sort.

Les obligations cesseront de porter intérêt à dater du jour où le capital sera exigible.

Toute obligation présentée au remboursement devra être munie de tous les coupons non échus à la date fixée pour le remboursement, le montant des coupons manquants sera déduit du capital à rembourser.

Le prix d'émission de la série française a été de 98-25 0/0 jouissance du 1^{er} juin 1930.

Les demandes ont été servies dans les principaux Etablissements de Crédit et Banques. Elles ont absorbé immédiatement le nombre de titres disponibles et la clôture de l'émission a été annoncée le jour même.

Inspection d'Académie

M. Maurellet, inspecteur d'Académie à Paris et M. Caudrillier, inspecteur d'Académie à Montpellier sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite, à dater du 1^{er} octobre 1930.

MM. Maurellet et Caudrillier sont nommés inspecteurs honoraires. M. Maurellet a été inspecteur d'Académie du Lot et M. Caudrillier a été pendant plusieurs années professeur d'histoire au Lycée Gambetta.

Enseignement primaire

Admissions à la retraite

Sont admis à faire valoir leurs droits à la retraite, à dater du 1^{er} octobre 1930 :

MM. :

Gaignebet à Cahors.
Petit à Lalbenque.
Roussilhe à Lamativie.
Lonjou à Gourdon.
Lamothe à St-Denis-Martel.
Brouel à Cazals.
Delpach à Thémènes.
Boutonnet, à Espagnac-St-Eulalie.
Balagayrie à Bédur.

Mmes :

Gracety à Lacam (Loubressac).
Balagayrie à Bédur.
Lafage à Cahors.
Nadal à Douelle.
Poujade à Assier.
Rozières à Luzech.
Combarel à Marminiac.
Roussilhe à Lamativie.
Petit à Lalbenque.

Les Amicales du Lot

« Les Cadets du Quercy ». — « Les Enfants de Figeac ». — « La Grappe et le Gorrit du Quercy ».

Cette sortie champêtre tant attendue par notre jeunesse aura lieu à Andilly, près d'Englhen, le dimanche 22 juin, chez notre compatriote Mme Goux, qui fera le plus aimable accueil à tous les originaires du Lot et à leurs amis. Mme Goux est une aimable Lotoise, un « cordon bleu » réputé qui fera tous ses efforts pour satisfaire tout le monde.

Andilly est un joli petit village situé à flanc de coteau, à mi-côte de la Forêt de Montmorency ; il offre à ses visiteurs, en plus d'une vue panoramique splendide, l'attrait d'une promenade sous bois très agréable.

Tout en étant relativement près de Paris, on a l'impression de se croire en pleine campagne, presque dans un village du Quercy.

Il y a plusieurs trains le matin pour s'y rendre par la gare du Nord et descendre à Englhen-les-Bains. A la sortie de cette gare se trouveront les auto-cars Goux, qui en 12 minutes nous transporteront à Andilly.

Prix du voyage 1^{er} train : aller et retour, 3 fr. 80 ; 2^e auto-car : aller et retour, 3 fr.

Il sera délivré un ticket qui donnera droit au retour le soir, ou un seul voyage : 2 fr. (auto-car).

Les auto-cars seront à la gare d'Englhen du côté de l'arrivée à partir du 1^{er} train de 8 h. 02 du matin ou arriveront un groupe important qui aura hâte d'aller sous bois respirer l'air frais du matin ; ils y seront aussi pour l'arrivée de 9 h. 20, qui comprendra un groupe important, car le rendez-vous du « Gorrit et de la Grappe » ont été donnés à la gare du Nord pour 9 heures. Ils seront aussi à l'arrivée des trains de 10 h. 10, 11 h., 11 h. 40, 12 h. 30, 13 h. 15 et 14 h. 30.

Pour rentrer à Paris, il y a des trains tous les 1/4 d'heure : 18 h. 10, 18 h. 25, 19 h. 20, 22 h. 22 h. 48, 23 h. 48, 0 h. 02, 0 h. 12.

Nous avons pu obtenir un prix de faveur pour tous nos amis qui prendront les auto-cars Goux (3 fr. au lieu de 5 fr. aller et retour), en se prévalant comme sociétés ou se rendant à notre *Sortie champêtre*.

Le tramway 54, Place Clichy-Trinité-Englhen pourra être utilisé par toute personne qui y trouverait ses avantages, jusqu'à Englhen.

Chaque société formera une grande table, de façon à être en famille et il y aura de la place pour tout le monde. C'est une belle journée en perspective et même si le temps n'était pas beau, nous serions à l'abri, car les salles de banquet et de bal sont très claires et spacieuses.

Dès notre arrivée à Andilly, nous partirons en promenade sous bois de Montmorency, tout proche, à la recherche des fraises, des cerises et des fleurs jusqu'à 11 heures, où le clairon du Lot sonnera le rassemblement à la soupe.

De 11 h. 15 à midi, danses et apéritif-concert par notre belle musique car votre Comité des fêtes n'a reculé devant aucun sacrifice. Nous aurons un magnifique orchestre de six musiciens, pris parmi les meilleurs de la belle Harmonie d'Athis-Mons, sous la direction de M. Boulet. Ils feront tous leurs efforts pour nous satisfaire.

De midi à 14 h., dîner et concert par d'excellents amateurs de nos sociétés avec le gracieux concours de notre fameux comique René Cabrol.

A 14 h., rassemblement et départ pour le bois de Montmorency, musique en tête, se dérouleront : le bal, les jeux et les courses.

De 18 h. 15 à 19 h. 10, apéritif-concert ; la soupe sera sonnée à 19 h. 30. Immédiatement après le repas du soir, le bal à grand orchestre jusqu'à l'heure du départ vers 23 h. 30.

Il est très important de retenir ses places par écrit avant le jeudi 19 juin. Nous ne pourrions garantir que les places retenues à l'avance par écrit. — Pour les « Cadets du Quercy » s'adresser à M. Labouygue, 63 Rue Monge (V^e) Les « Enfants de Figeac », à M. Gales ; « La Grappe » à M. Aussel et à M. Segalard pour le « Gorrit ».

Les retardataires non inscrits paieront une amende de 1 fr. 50 par repas. Nous voulons que cette sortie soit belle et elle le sera si vous nous aidez.

Antonin LABOYGUE,
Commissaire général de la Sortie Champêtre des Amicales du Lot, Secrétaire des Cadets du Quercy, 63, rue Monge, Paris 5^e.

Magistrature

L'« Officiel » publie la liste des magistrats coloniaux qui bénéficieront cette année de la première majoration de traitement de 1.000 francs à titre personnel.

Dans cette liste, nous relevons le nom de notre excellent compatriote, ancien élève du Lycée Gambetta, M. Louis Dissès, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Saigon, actuellement en congé à Cahors.

Anciens élèves du Lycée Gambetta

Les anciens élèves du Lycée Gambetta demeurant à Paris sont informés que le prochain banquet aura lieu au Restaurant des Sociétés Savantes, 8, rue Danton, le mercredi 25 juin, à 20 heures.

Le prix du repas est fixé à 32 fr. (service compris).

Adresser les réponses à M. Hérel, 40, rue de l'Annonciation (16^e).

Statistique

L'« Officiel » publie le nombre des anciens militaires, pensionnés, le montant total des frais occasionnés, frais médicaux, pharmaceutiques, frais de traitements dans les hôpitaux ; dépenses d'administration et de contrôle, dans le Lot.

Nombre de bénéficiaires : 4.006.

Montant des sommes pour frais médicaux : 168.000 francs.

Pour frais pharmaceutiques : 197 mille francs.

Frais du traitement dans les hôpitaux : 34.000 francs.

Dépenses d'administration et de contrôle : 20.000 francs.

Total : 419.000 francs.

Baccalauréats

Les épreuves écrites des divers baccalauréats auront lieu, au Lycée Gambetta, à Cahors, les 23, 24, 25 juin.

L'appel des candidats sera fait à 6 h. 3/4.

CAHORS

LA RAFLE DES... CHATS !

Depuis quelque temps, des propriétaires se plaignent de la disparition de leurs chats.

Or, ce ne sont pas des chats de gouttières, pelés, galeux ; mais bien des chats gros, dodus, au pelage uni et velouté.

Les plaintes des propriétaires en sont plus vives.

Aussi bien, cette raffe se fait dans les rues Wilson et François-Caviole.

D'après les dires de certains habitants, on peut situer l'endroit où serait le cimetière des chats volés et aussitôt pourquoy.

Mais pourquoi ces vols ? Il est des personnes, dit-on, qui se régalaient d'un civet de chat.

Les chats enlevés sont superbes, et il paraît que leur peau a une réelle valeur chez les fourreurs.

Dans tous les cas, les propriétaires, après entente, se sont décidés à déposer une plainte et il est probable qu'une enquête, qui va être faite, permettra de découvrir le voleur, le tortionnaire des chats.

Nous devons ajouter que ce n'est pas, seulement, dans les rues Wilson et Caviole que les chats sont râlés. Des habitants d'autres quartiers ont formulé des plaintes identiques. Une enquête s'impose.

L. B.

Remerciements

On nous communique : « Les Dames patronesses de l'œuvre du Refuge sont heureuses de témoigner leur profonde reconnaissance au public si nombreux qui se pressa au Palais des Fêtes aux trois représentations cinématographiques qui y furent données les 11 et 12 juin.

Mais elles doivent des remerciements très particuliers aux autorités académiques qui voulurent bien accueillir avec une délicate bienveillance l'objet de leur requête.

« Grâce à ce concours unanime, à M. Feydel qui se prête si bien avec son personnel à l'organisation du spectacle, à M. Barreau et aux artistes de son bel Orchestre qui nous prodiguèrent leurs harmonies.

« Au nom de l'œuvre du Refuge et de ses vénérées Directrices et des Dames qui les patronnent : Merci ! »

PALAIS DES FETES

Nous avons le plaisir de faire connaître aux Cadurciens le prochain passage, dans notre ville, du célèbre artiste d'outre-Atlantique — LE PRINCE NYADEO & SA COMPAGNIE —, le même qui durant un mois au Cirque de Paris enthousiasma la capitale, de même au Cirque Royal de Bruxelles et dans toutes les grandes villes du monde. C'est par un pur hasard que nous aurons la bonne fortune de pouvoir applaudir cet être vraiment supérieur à tous les autres, au sujet

JOUR DE PÊCHE !

Grand branle-bas, dimanche matin dans le monde des pêcheurs. Ils étaient, par bandes, sur les ponts, examinant, en amont, en aval, l'emplacement qui pourrait bien leur convenir pour installer les gaules.

Manquer cette occasion de ne pas pêcher, dimanche 15 juin, eût paru un crime au pêcheur qui se respecte. C'était presque jour d'ouverture, puisqu'aussi bien, un arrêté préfectoral avait annoncé que l'autorisation de pêcher était accordée ce dimanche-ci. Le temps était brumeux ; la pluie était menaçante. Mais on n'est pas pêcheur si on craint l'eau.

Et paniers en bandoulière et gaules sur l'épaule, en groupes ou isolément, les pêcheurs cadurciens prirent place sur le bord du Lot.

Il y eut plus que les pêcheurs de Cahors qui profitèrent de l'autorisation préfectorale. Dans les communes qu'arrose le fleuve Lot, les pêcheurs étaient nombreux.

On en remarquait même, nous a-t-on dit qui s'étaient munis, en prévision d'une pêche miraculeuse, d'épaves montées sur des bambous de plusieurs mètres de longueur.

Les prises ne furent pas considérables, paraît-il. Le poisson n'était pas goulé ; les appâts ne lui convenaient peut-être pas. Et pourtant, il était des pêcheurs qui avaient dans leur panier une bonne provision de cerises !

Soit : ce sera pour dimanche prochain, 22 juin, date définitivement officielle de l'ouverture de la pêche.

Bonne chance aux chevaliers de la gaule cadurciens, car il faut bien qu'ils s'exercent pour le grand concours de juillet.

L. B.

Médailles militaires

MM. les membres de la 80^e Section des Médailles militaires sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu à Cahors, le dimanche 22 juin courant à 11 heures, au Café de la Promenade (1^{er} étage).

Remise de cartes. Communication de pièces. Ratification de nominations faites au Conseil Central.

Il ne sera pas envoyé de convocations individuelles.

Orphéon de Cahors

Les membres exécutants sont priés d'assister à la répétition générale qui aura lieu ce soir, mardi, 17 juin, à 8 h. 1/2, au siège de la Société, Café de la Promenade.

Présence indispensable.

Obsèques

Nous avons appris avec regret la mort de Mme Léon Arnaudet, née Girman, institutrice en retraite, décédée à Lacapelle-Cahors, à l'âge de 64 ans.

Mme Arnaudet avait été pendant de longues années institutrice à Lacapelle où elle jouissait de l'estime de tous les habitants et de ses anciens élèves.

Ses obsèques ont été célébrées dimanche, à 9 heures, au milieu d'un grand concours de population.

Nous adressons à son mari, M. Léon Arnaudet, ancien conseiller municipal de Cahors, à Mme et M. Arnaudet, instituteurs à Meyronne, à la famille nos bien sincères condoléances.

Accident de moto

Dimanche soir un jeune homme de Lauzerte était à moto, se dirigeant dans la région de Montcuq, lorsque arrivé au bas de la côte, il se rangea au bord de la route, tout en poursuivant sa course, pour laisser passer l'autobus.

Mais, tout à coup, il aperçut à quelques mètres de lui un jeune enfant qui s'était garé, également, au bord de la route.

Le motocycliste freina et donna, en même temps, un coup de guidon pour éviter l'enfant. Le coup de guidon fut trop fort, et la moto dérapa.

Le jeune homme fut précipité sur le sol, il s'est fait de nombreuses contusions sur le corps.

Quant à la moto, elle est en piteux état.

Tu par son cheval

Samedi, le régisseur du château d'Arcambal bien connu à Cahors, sous le nom de M. Hippolyte, était occupé à soigner un cheval qu'il venait d'acquiescer.

Le cheval était assez ombrageux. Tout à coup, il rua et frappa le régisseur de plusieurs coups de pied.

M. Hippolyte eut deux côtes cassées, et reçut de nombreuses contusions sur tout le corps.

On annonçait, mardi matin, qu'il avait succombé à ses blessures.

Cette mort a provoqué de vifs regrets à Arcambal, à Bégous, à Cahors où il était très estimé.

Accident

M. Lacroix, employé chez M. Lionnet, entrepreneur de dragage a eu la main gauche prise entre deux bateaux. Incapacité de travail de 25 jours.

Foire du 14 juin 1930

La foire du 14 juin a été peu importante.

Presque pas de bœufs sur le foirail : marché nul ; moutons peu amenés : porcelets, 250 à 350 fr., pièce selon grosseur.

Agneaux gras, de 6 à 7 ; brebis d'élevage, 350 à 380 fr.

Marché : Poules, 6 fr. 50 ; poulets, 9 fr. ; lapins, 3 fr. ; canards, 6 fr., le tout le 1/2 kilo.

Oufs, 5 francs la douzaine ; canetons d'élevage, 15 à 20 fr. la paire ; oies, de 50 à 60 fr. la paire.

Les « Amis de l'Harmonie »

CONCERT DU VENDREDI 20 JUIN

1. Allegro de Concert. xxx.
2. Le Mariage Secret (Ouv.). Cirnosa. Transcrit par Paul Kelsen.
3. Océana (Valse). Popy.
4. Les Saltimbanques (Fant.). L. Gannes.
5. Pour les Bambins (Polka). Forbach.
6. Soliste M. Grimal.
7. Agnès Fénelon, de 21 h. à 22 heures.

Le Concert sera dirigé par M. Calès.

Chronique des Théâtres

Théâtre municipal

C'est le 24 juin, que l'excellente tournée Boutard donnera sur la scène de notre théâtre, en représentation, le célèbre opéra-comique :

MIGNON

Arrondissement de Cahors

Catus

Départ. — M. Couderc, curé-doyen de Catus, a quitté mercredi notre petite ville où il exerçait ses fonctions sacerdotales depuis plus de quarante ans.

Il se retire à Vers, pays d'origine de sa famille.

Nous lui souhaitons un long et paisible repos.

Menus faits. — M. Marc Delpech a définitivement fermé son « Hôtel du Cheval Blanc » à la date du 1^{er} juin. Il fait à l'heure actuelle transformer et embellir sa maison.

M. Raymond Vergne a fermé aussi son magasin d'appareils électriques et est parti pour Paris.

Par contre M. Camille Soulié, gendre de M. Naves, a ouvert depuis peu une nouvelle boucherie dans l'avenue de la gendarmerie.

Et M. Delpon, mécanicien, a transformé et agrandi son garage d'automobiles.

Naissance. — Nous apprenons avec le plus grand plaisir la naissance d'un quatrième garçonnet, chez les époux Flambar, nos sympathiques charcutiers.

Nous adressons au papa, à la si courageuse jeune maman, aux grands-parents et à l'aïeule nos plus chaleureuses félicitations, avec nos meilleurs vœux de bonheur pour le beau bébé.

Bélays

Naissance. — Il est né à Pech-d'Eau un gros garçon chez nos amis Sillac-Laborie.

Ce premier enfant a reçu les prénoms de Pierre-Rémi.

Vœux de prospérité pour le nouveau-né, de prompt guérison pour la maman et félicitations à la famille.

Montcuq

Nécrologie. — Samedi, 14 juin, ont eu lieu à Montcuq les obsèques de M. Combarieu, âgé de 87 ans, instituteur honoraire, domicilié à Montcuq depuis 1904, date à laquelle il fit valoir ses droits à la retraite.

A ce moment, M. Combarieu exerçait les fonctions d'instituteur public à St-Laurent-Lolmie. Il était titulaire des flatteuses et nombreuses distinctions qui marquent lentement toutes les étapes de la carrière d'un bon maître.

Au cimetière, en présence d'une foule recueillie, l'instituteur de Montcuq retraça la vie administrative du vénérable vieillard et apporta un suprême hommage à l'un des meilleurs serveurs de l'instruction publique soucieux, avant tout, des progrès de son école et du bon renom de sa classe.

A sa famille frappée par des deuils cruels et répétés nous adressons nos plus sincères condoléances. — R. G.

Soturac

Un plancher s'écroule. — Mlle Esther D., vaquait à ses occupations chez elle, lorsque le plancher sur lequel elle se trouvait céda.

Mlle D. fut précipitée d'une hauteur de 3 mètres et s'est contusionnée aux jambes.

Préface de Soturac. — Notre frairie sera célébrée le 29 juin. Un comité des fêtes a été nommé. Il est ainsi composé :

Président d'honneur, M. le maire ; président, M. Fernand Delpon ; vice-président, M. Fernand Maratuech ; trésorier, M. Fernand Lafon ; secrétaire, M. Ariste Bayles ; membres, MM. Gabriel Rouch, Arthur Escande et Emmanuel Chambon ; quêteurs : MM. Elie Lamsac, André Delmouly et Arthur Escande.

Il restait en caisse 130 francs de 1929.

Le comité des fêtes se propose d'élaborer le plus alléchant des programmes. Il prie la population de réserver le meilleur accueil aux quêteurs.

En été
l'alcool de menthe
RICQLÈS
est indispensable

Arrondissement de Figeac

Figeac

Accident. — M. Canet, cantonnier de la Compagnie du P.-O., à Figeac, était occupé à soulever un rail à l'aide d'une pince, lorsqu'il a été frappé par la pince au pied droit.

L'accident entraînera une incapacité de travail de 10 jours.

Etat civil du 6 au 13 juin. — Mariages : Sanchez Joseph et Chambon Justine ; Perry André-Jacques-Guillaume et Bancarel Emilienne-Jeanne-Mathilde.

Décès : Laurent Marie, 62 ans.

Foire du 16. — Notre grande foire mensuelle s'est tenue sous un ciel brumeux et nuageux, mais n'a pas été gênée par la pluie que l'on pouvait craindre avec quelque raison à la suite des averse abondantes de la nuit précédente.

Ce mauvais temps qui a suspendu les travaux de fenaison, a eu pour effet d'augmenter le nombre de visiteurs des régions voisines. Aussi les emplacements du Champ de foire étaient abondamment garnis d'animaux de toutes catégories.

Une légère baisse a été constatée sur tous les bestiaux, mais sur les vœux de boucherie la diminution est sensible et nous permet d'espérer une baisse dans le prix de la viande au détail.

Tous les marchés de l'intérieur avaient reçu des quantités considéra-

bles de denrées et les forains de la place Vival aussi bien que les commerçants de la localité ont eu l'occasion de recevoir une nombreuse clientèle.

Voici la mercuriale :

Blé, 20 fr. ; avoine, 8 fr. 50 ; maïs, 20 à 21 fr. ; pommes de terre, 7 fr., le tout le double décalitre ; œufs, 4 fr. 25 la douzaine ; beurre, 19 fr. ; poulets, 12 fr. 50 ; poules, 13 fr. 50 ; lapins, 6 fr. 50, le tout le kilo ; pigeons, 8 à 9 fr., la paire.

Bœufs, 560 fr. ; vœux, 750 fr. ; moutons, 600 fr. ; porcs, 680 fr., le tout les 100 kilos.

Marciac

Nécrologie. — Jeudi ont eu lieu les obsèques de Mme Rose Bru, décédée à l'âge de 81 ans.

Une foule nombreuse assistait aux obsèques de la regrettée disparue, qui était la mère de M. Bru, adjoint au maire.

Nous adressons à M. Bru et à la famille nos sincères condoléances.

Espédaillac

Mariage. — Nous apprenons avec plaisir le prochain mariage de M. Joachim Rustand avec Mlle Yvonne Baudet, tous domiciliés à Espédaillac.

Nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Concours itinérant de la race ovine.

La Commission chargée de visiter les animaux mâles, inscrits au concours itinérant de la race ovine des Causses du Lot, et d'attribuer des primes de conservation, est passée dans notre commune, mercredi dernier, 11 juin.

Les propriétaires éleveurs, ci-dessus désignés, ont obtenu des primes de conservation : MM. Louis Meulet, Jean Lolo, Gaston Magné et Mme Vve Balmette.

Nos forêts. — Mercredi dernier, M. le Directeur des Services agricoles du Lot, accompagné de M. Macary, du Centre de Recherches, sont rendus à Espédaillac, pour étudier sur place la lutte contre la chenille du chêne.

Des prélèvements de feuilles de chênes, atteints par cette épidémie ont été faits.

Espérons que l'on découvrira un moyen efficace d'enrayer le fléau qui menace nos belles forêts.

Lutte contre le Doryphore. — Dernièrement, M. Daynac, contrôleur-prospecteur, est venu à Espédaillac, où il a séjourné deux jours, pour visiter les cultures de pommes de terre.

Durbans

Hymnée. — Nous apprenons le prochain mariage de Mlle Louise Caus-sac avec M. Surret, de Flaujac, et de Mlle Germaine Vidallac, avec M. Pialou, d'Issendolus.

Aux sympathiques fiancés, nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Syndicat d'Initiative. — Lire en première page, sous ce titre, l'article du docteur Ganiayre-Fontanille.

Les fêtes de la Saint-Jean, 28, 29, 30 juin 1930. — Presque toutes les fillettes et presque toutes les jeunes filles de Gourdon ont déjà leur costume du temps ancien qui, pendant nos fêtes, enchantera nos hôtes et nous.

Celles qui n'ont pas encore leur bonnet, fichu et tablier d'autrefois n'ont qu'à aller chez Mlle Lafforgue qui leur donnera les indications nécessaires pour la confectionner. On fait appel à toutes les bonnes volontés. On recevra tout le monde, on aidera tout le monde.

Les concurrentes pour les concours de passage de noix, de filage de laine, de filage de chanvre, doivent se faire inscrire sans tarder chez M. Lafforgue à Gourdon (Lot). Un grand nombre d'inscriptions de Gourdon et des villes voisines a déjà eu lieu. Il faut que les Gourdonnaises soient nombreuses et soutiennent leur réputation d'ouvrières habiles. Les prix en argent et en nature qui seront donnés aux gagnantes de ces concours sont nombreux et importants.

La manifestation fébrile sera sensationnelle avec ses piécettes, poésies, chansons, monologues, etc., interprétés en vieille langue du pays, la plupart du temps par les auteurs de ces œuvres.

Le célèbre journal français « l'Illustration » a bien voulu participer à nos manifestations. Il nous a envoyé pour faire partie de notre liste de prix cinq numéros spéciaux parmi les plus beaux qu'il a édités.

Cette générosité de la grande publication lue dans le monde entier prouve que nos efforts pour faire plus belle la St-Jean de Gourdon ont été appréciés en dehors même de notre région. Paris et ses plus puissants journaux s'y intéressent. Nous les remercions bien du retentissement qu'ainsi ils donnent à nos fêtes.

Labastide-Murat

Hymnée. — On annonce le prochain mariage de M. Delsahut, conseiller municipal, avec Mlle Maria Boudet, de Labastide-Murat.

Nous adressons nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

Salviac

Grave accident de motocyclette. — Le jour de la fête de l'Abbaye, dimanche 15 juin, le jeune Gillet, domestique à St-Martial-de-Nabirat, se rendait à la fête, lorsque sur le territoire de la commune de Léobard, près Pont-Carral, il accrocha le cycliste Guérin.

Le choc fut terrible, le cycliste fut traîné et puis culbuté, mais ses blessures sont superficielles, le motocycliste au contraire fut projeté sur un poteau télégraphique où il se fracassa la poitrine.

Relevé tout en sang, il fut transporté à l'hôpital de Gourdon où le Dr Faurie lui donna ses soins pressés.

Aux dernières nouvelles, l'infortuné jeune homme était encore dans le coma.

Quand donc nos jeunes gens consentiront-ils à être prudents et à marcher à une allure modérée ?

Montfaucon

Etat-civil. — Naissance : Julienne à Goy.

Décès : Emile Peyrichou, 10 mois.

Souillac

Le Congrès des Mutilés. — Lire à la rubrique « Chronique du Lot ».

St-Sozy

Nos conscrits. — Mercredi dernier avaient lieu à Souillac les opérations du Conseil de Revision. 6 conscrits de notre commune y ont été examinés par la Commission constituée à cet effet. Tous ont été reconnus aptes au service armé.

Ce sont : Georges Rougié (classe 1928), Henri Chassaing (cl. 1929, 1^{er} contingent), Maurice Delmas, Maurice Guinot et Elie Valade (cl. 1929, 2^e contingent), Edouard Gavet (cl. 1930, 1^{er} cont.).

Pareille proportion de conscrits « bons pour le service » a été rarement atteinte dans notre commune. Cela ne prouve-t-il pas que la population est toujours saine et robuste ?

La Foire. — La foire du 12 juin a été peu importante en raison de la fennaison qui bat son plein. Peu de monde, peu d'animaux. Aussi le nombre des affaires traitées a-t-il été assez réduit. Les cours des bestiaux se maintiennent toujours très élevés. Les bœufs et les vœux, notamment, s'inscrivent en hausse sensible.

Voici un aperçu des principaux prix.

Bœufs de travail : de 6.000 à 1.000 francs la paire ; bœufs gras : de 300 à 360 fr. les 50 kilos ; vœux : de 9 à 9 fr. 50 le kilo ; agneaux de boucherie : de 6 à 6 fr. 50 le kilo ; moutons gras : de 230 à 280 fr. ; agneaux d'élevage : de 200 à 220 fr. ; porcelets : de 250 à 320 fr., le tout la pièce ; poulets : 7 fr. ; poules : 6 à 6 fr. 50 ; lapins : 3 fr., le tout le demi-kilo ; oisons : 25 fr. pièce ; œufs : 4 fr. la douzaine. Petits pois : 1 fr. 20 le kilo ; pommes de terre : 2 fr. le kilo ; asperges : 3 fr. la botte ; oignons blancs : 2 fr. le paquet.

Condat

Accident de bicyclette. — Mlle Roux, de Soturac, revenait de Fumel à bicyclette, lorsqu'au bas de la côte de Condat par suite d'un mouvement trop brusque, la bicyclette dérapa.

Mlle Roux tomba sur le sol et s'est démis le bras gauche.

Parquoi donc, si vous souffrez de l'estomac et par répercussion de l'intestin, de la St-Jean, n'oubliez pas les Poudres de Cocca ?

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 30.

En Allemagne

De Paris. — Des nouvelles provenant de Berlin indiquent que la situation du Cabinet Brüning est devenue extrêmement difficile, à cause de l'opposition générale contre ses projets pour couvrir le déficit budgétaire.

Il devra, vraisemblablement, capituler ou dissoudre le Parlement.

En Palestine

De Londres. — Les Arabes de Palestine ont adressé au roi d'Angleterre, un appel demandant la commutation de la peine de mort prononcée contre trois Arabes coupables de meurtres, lors des troubles antisémites.

Accident d'auto

De Berlin. — En Westphalie, un camion transportant des socialistes nationaux, a heurté un arbre. Il y a 2 morts et 7 blessés.

AVIS DE DECES

Monsieur Joseph LAUCOU et sa fille à Cabessut ; Madame Veuve BOUSQUET et sa famille à Gigouzac. Les familles BRUNIES, BRUNET, MAILLARD, VIOLEAU, Mlle Lucie BEDUÉ et tous les autres parents ont le deuil de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Madame Louise LAUCOU

née BOUSQUET

leur épouse, mère, fille, sœur, belle-sœur, tante, cousine, décédée le 16 juin, munie des sacrements de l'Eglise et vous prient de bien vouloir assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 18 juin, à 8 heures précises. Réunion, Hôpital-Hospice.

AVIS DE DECES

Les familles CAPSAL, employé au P.-O., BELLEBEN, menuisier à Cahors et tous les autres parents ont le deuil de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marie CAPSAL

née GUILHEM

décédée à Cahors à l'âge de 86 ans et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu jeudi matin, à 9 heures.

Réunion à la maison mortuaire, 9 rue des Soubrours.

PÊCHEURS !!!

C'est dimanche l'ouverture de la pêche ! Si vous manquez quelques articles, adressez-vous donc au

BAZAR DE LA PROMENADE Victor PRIOLO

qui vous fournira ce dont vous aurez besoin à des prix surprenants de bon marché.

Assticots et appâts de toutes sortes

PERNOD FILS
PARIS-PONTARLIER

Félicitation du « Journal du Lot » 72

LES YEUX QUI S'OUVRENT

PAR
Henry BORDEAUX

DE L'ACADEMIE FRANÇAISE

1. Not effort n'est perdu. 2. Pastou.

QUATRIEME PARTIE

V

LE FANTÔME

Elle s'était animée dans son panégryrique. Il la regardait comme s'il pesait ses paroles, et brusquement il se détourna :

Oui, mais mon cœur n'est pas libre.

Elle rougit, tandis qu'il continuait, les yeux baissés sur le gazon :

— Seulement la passion qui l'occupait et qui était sans espoir s'est épuisée, elle est devenue une religion. Elle eut un mouvement pour l'arrêter.

— Laissez-moi finir, madame. Je ne parlerai plus jamais de ces choses. Et il ne s'agit pas que de moi. Je me suis demandé souvent depuis quelque

Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

temps si un sentiment plus humain ne pourrait pas subsister à côté de celui-là, et suffire à la promesse de bonheur, de fidélité que j'échangerais. Votre foi ne vous empêche pas d'aimer. Mais serait-ce bien loyal ?

A la revoir dans ce cadre paisible, il avait malgré lui déformé légèrement le sens de sa démarche. Elisabeth voulut se lever et le congédier afin qu'il comprit que la première déloyauté, c'était cet aveu indirect qu'elle avait dû entendre. Elle se souvint que, le premier, il avait rectifié en elle le sens de la vie, et une seconde fois lui pardonna en demeurant à sa place. Mais elle mit dans sa réponse une autorité qui le maintenait à distance tout en lui désignant le chemin :

— C'est à vous de vous connaître. Cette... amitié ne doit plus vous occuper. Vous l'oublierez en cessant de voir celle qui en fut l'objet.

— En ne la revoyant plus ?

— Non. Elle partira. Epousez cette jeune fille qui, vous l'avez dit tout à l'heure, ne vous est pas indifférente, que vous aimez, que vous aimez peut-être déjà. Mais épousez-la sans arrière-pensée.

— Je ne puis pas.

— Sans arrière-pensée. Elle est si jeune. Regardez-la, et non le passé. Vivez près d'elle et formez son esprit avec patience. Que votre vie soit toute droite, sans à-côtés. C'est le secret du bonheur.

Il s'inclina et voulut lui baiser la main. Doucement elle la retira. Même

cette humble caresse, elle ne la lui permettait pas. Dans le long silence qui suivit et qui les enveloppa comme la brume du soir les prairies en pente, chacun d'eux se donna à ses réflexions. L'air était calme, les choses immobiles. La chute d'un fruit dans les branches et son choc dur contre la terre les firent tressaillir comme un rappel du temps. Elle calculait toutes les années perdues pour son bonheur à elle, fautive, jadis, de son effort quotidien, et cherchait quel enchantement, quel sortilège effaçerait les plus récentes, lui restituerait des jours limpides et non plus troubles et nuageux. Il se répétait deux mots qu'elle avait prononcés :

« Elle partira... »

Il n'est que temps d'aviser lorsque vous sentez en vous une lassitude persistante, une sorte de dégoût devant l'effort à accomplir, un manque d'entrain pour tout, même pour la distraction, c'est le signe d'une profonde dépression du système nerveux. Il n'est que temps d'aviser au traitement qui pourra vous sortir de là.

Ce dont vous avez besoin, c'est d'un reconstituant assez efficace pour alimenter et stimuler les forces vives de votre organisme, d'un médicament capable de restituer à votre sang sa richesse en éléments nutritifs, et à votre système nerveux affaibli sa résistance. C'est pourquoi

Les Pilules Pink, cet incomparable régénérateur du sang et des forces nerveuses, sont le médicament qu'exige votre état. Vous en obtiendrez des résultats que vous n'espériez peut-être pas : de l'appétit, des forces, plus de résistance et d'activité, c'est ce qu'en peu de temps vous constaterez en vous.

Les Pilules Pink sont considérées comme un des remèdes les plus efficaces contre l'anémie, la neurasthénie, l'affaiblissement général, les troubles de la croissance et du retour d'âge, les maux d'estomac, les maux de tête, l'épuisement nerveux.

3 fr. la boîte, 45 fr. les six boîtes, plus 0 fr. 50 de timbre-taxe par boîte. Toutes pharmacies. Dépôt : Pharm. P. Barret, 22, r. Balgu, Paris (9).

Avec chaque pilule, du sang nouveau.

GRANDE FIRME AUTOMOBILE FRANÇAISE

demande partout

Personnes bonne culture générale

ayant déjà situation et entretient,

comme

DÉLÉGUÉS COMMERCIAUX,

et particulièrement dans sous-préfectures.

Première lettre avec références

et curriculum vitae :

MOREAU, Bureau, 15, boîte postale, 3, PARIS.

PRÊTS immédiats Fonctionnaires,

employés adm. OFFICE DES

FONCTIONNAIRES, Bordeaux

S'adresser MARFAING, Expert, Cahors.

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

dernier	revenu	Cours du 6 Juin	Cours du 13 Juin
Fonds d'Etat			
3 0/0	87 65	88	88
3 0/0 amortissable	91 25	91 90	91 90
3 1/2 0/0 (1914)	88 10	88	88
4 0/0 1917	101 95	101 45	101 45
4 0/0 1918	101 40	101 40	101 40
5 0/0 1920 amort.	133 95	134 05	134 05
6 0/0 1920	104 90	101 35	101 35
4 0/0 1925	128 50	128 50	128 50
6 0/0 1927 amort.	105 85	105 95	105 95
5 0/0 1928	102 50	101 50	101 50
B. du Tr. 5 0/0 1924	71 50	71 2	71 2
B. du Tr. 7 0/0 1928	556	554	554
B. du Tr. 7 0/0 1927	572	575	575

Credit National			
5 0/0 1919	622	622	622
Obl. 500 5 0/0 1920	565	563	563
— 6 0/0 1921	566	545	545
Bons decen. 6 0/0 1922	531	503	503
— decen. 6 0/0 1923	549	559	559
— 6 0/0 1924	558	559	559
— 6 0/0 1925	555	553	553
— 6 0/0 1926	553	553	553

Credit Foncier			
Communales 1879	499	498	50
— 1880	500	494	4
— 1891	325	324	50
— 1892	380	377	7
— 1893	370	370	7
— 1906	393	394	4
— 1912	203	204	4
— 1920 lib.	505	506	4
— 1921 lib.	522	520	4
— 1922 lib.	520	516	4
— 1923	511	513	4
— 1924	515	514	4
— 1883 3 0/0	367	365	4
— 1886 3 0/0	374	382	4
— 1895 3 0/0	398	391	4
— 1902 3 0/0	408	408	4
— 1909 3 0/0	201	201	4
— 1913 3 1/2 0/0	413	415	4
— 1915 6 0/0	468	462	4
— 1917 1/2 0/0 lib.	308	306	4

Ville de Paris			
1871 3 0/0	388	388	4
1875 4 0/0	497	496	4
1879	496	493	4
1892 2 1/2 0/0	314	306	50
1894-1896	307	307	4
1898 2 0/0	373	368	50
1899 2 0/0	360	358	50
1904 2 1/2 0/0	373	374	4
1908 2 3/4 0/0	403	403	4
1910 2 3/4 0/0	324	331	4
1913 3 0/0	319	313	4
1915 3 0/0	274	271	50
1919 lib.	504	501	4
1920 lib.	520	515	4
1921 lib.	525	526	4
1922	525	526	4
1923	516	517	4
1924 6 1/2	517	517	4
1925 7 0/0	529	521	4

Imp. COURSIANT (personnel intéressé)

Le co-gérant : L. PARAZINES.

Chemin de fer de Paris à Orléans

Si vous voulez aller aux Gorges du Tarn passez par Rocamadour

Rocamadour qui joint à sa situation merveilleuse et à son pèlerinage célèbre, le privilège d'être un excellent centre d'excursion dans le haut-Quercy, est le meilleur point de départ pour un voyage aux Gorges du Tarn. Un ensemble de sites pittoresques relie en effet le Haut-Quercy à cette région si curieuse et le circuit ramène le voyageur par le beau pays de l'Albigeois et du Rouergue.

Le voyage pourra se faire agréablement en 6 jours par un circuit d'auto-circuit fonctionnant du 1^{er} juin au 16 septembre 1930 ; ce circuit permettra notamment la visite du Gouffre de Padirac, de Conques, de la vallée du Lot, de Rodez, des Gorges du Tarn entre Sainte-Enimie et Le Rozier, de la Grotte de l'Aven Armand, de Millau, d'Albi, de Villefranche-de-Rouergue et Cahors, des décors changeants des vallées du Lot et du Célé.

Prix du transport pour le parcours complet : 445 fr. (Supplément de 12 frs pour le trajet en barque de la Malène au cirque des Baumes). Parcours partiels acceptés dans la mesure des places disponibles aux étapes.

Pour renseignements complémentaires et billets, s'adresser notamment : à l'Agence de la Cie d'Orléans, 16, Bd des Capucines, à Paris ou à M. Lalo, à Gramat (Lot).

Un bureau de Voyageurs

126, boulevard Raspail, à PARIS

Il est rappelé au public que, pour faciliter les déplacements, la Cie d'Orléans possède 126, Boulevard Raspail (Téléph. : Litré 99-67) un bureau affecté au service des voyageurs.

Ce bureau délivre les diverses catégories de billets au départ de Paris pour toutes les gares des réseaux d'Orléans, du Midi, du Nord, de l'Est et d'Alsace et de Lorraine, et fournit tous renseignements et brochures concernant les voyages sur ces réseaux. Il donne suite, dans la limite des places disponibles, aux demandes de locations de places dans les trains rapides et express au départ de Paris-Quai d'Orsay et Paris-Austerlitz (délai maximum : deux semaines, soit 14 jours avant la date fixée pour le départ, ce jour compris).

D'autre part, du 1^{er} juin au 30 septembre 1930 inclus, les bagages à destination du Réseau d'Orléans et de ses au delà sont acceptés à l'enregistrement, à ce Bureau, comme ils le seraient dans une gare ; en outre de la taxe afférente au transport par chemin de fer, il est perçu pour le transport de ces bagages, entre le dit bureau et la gare de départ, les prix ci-après :

un colis 2 francs
par colis en sus du premier ... 1 franc

Ce bureau est ouvert tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, de 8 h. à 12 heures et de 13 h. 30 à 18 heures.

Un bon renseignement pour les propriétaires d'automobiles

« Le Temps c'est de l'argent » dit le proverbe ; gagner à la fois du temps et de l'argent, c'est gagner deux fois de l'argent. Ainsi font les automobilistes qui profitent du tarif spécial à prix réduits de la Compagnie d'Orléans pour le transport des automobiles.

Echappant aux fatigues de la route, ils prennent le train, isolément ou en famille pour se rendre à certains centres de tourisme et de villégiature du réseau d'Orléans, pendant que leur voiture, chargée sur wagon, les suit à des conditions exceptionnellement avantageuses.

Pour tous renseignements s'adresser à Paris, aux Services Commerciaux de la Cie d'Orléans, 1, place Valhubert ; à son Agence, 16, Boulevard des Capucines ; aux bureaux de renseignements de la gare de Paris-Quai d'Orsay, de Paris-Austerlitz et 126, Boulevard Raspail à la Maison du Tourisme, 53, Avenue George-V ; dans les gares et bureaux de ville de la dite Compagnie.

Voyage de six jours en autocar de ROCAMADOUR à ROCAMADOUR par les GORGES du TARN

Départ de Rocamadour tous les dimanches en Juin ; tous les dimanches, lundis et mardis, du 1^{er} juillet au 16 Septembre 1930.

(Départ facultatif le lundi en Juin, le mercredi du 2 juillet au 17 Septembre).

1^{re} journée : Rocamadour, Gouffre de Padirac, St-Céré, Figeac, Maurs ; 2^e journée : Maurs, Conques, Entraygues, Estaing, Rodez, Bozouls, Espalion ; 3^e journée : Espalion, Ste-Enimie, descente du Tarn en barque de la Malène au cirque des Baumes, Le Rozier ; 4^e journée : Le Rozier, Meyrueis, Aven, Armand, Millau, St-Rome du Tarn, Valence d'Albigeois, Albi ; 5^e journée : Albi, Cordes, Villefranche de Rouergue, Cahors, St-Cirq-la-Popie, Cahors ; 6^e journée : Cahors, Vallée Lot, Cabrerets, Vallée du Célé, Rocamadour.

Prix du transport pour le voyage complet : 445 frs. (supplément de 12 frs. pour le trajet en barque dans les gorges du Tarn).

Pour tous renseignements et billets, s'adresser notamment à l'Agence de la Cie d'Orléans 16, Bd des Capucines, à la Maison du Tourisme 53, Avenue George V, à Paris ou à M. Lalo, à Gramat (Lot).

L'AMERIQUE DU SUD

Via Bordeaux

Il est rappelé au Public les facilités offertes pour les relations avec l'Amérique du Sud via Bordeaux.

Sur présentation d'un billet de passage des Compagnies Sud-Atlantique et Chargeurs-Réunis, conjointement avec

un billet de chemin de fer pour Bordeaux, les bagages sont enregistrés directement à Paris-Quai d'Orsay pour la destination définitive, après visite par la Douane. L'enregistrement est fait à Paris-Quai d'Orsay la veille du jour fixe pour le départ des paquebots de Bordeaux. Des dispositions spéciales sont en outre prévues pour amener les voyageurs, sans changer de voiture, jusqu'au quai d'embarquement.

Dans le sens du retour, les bagages à destination de Paris peuvent être enregistrés directement à bord du paquebot, avant son arrivée à Bordeaux. La visite de ces bagages par la Douane n'a lieu qu'à la gare de Paris-Quai d'Orsay, et tout est fait pour faciliter aux voyageurs le plus possible, comme à l'aller, la traversée de Bordeaux.

Création d'un service de douane à la gare de Paris-Quai d'Orsay

Pour faciliter les relations entre l'Espagne et la France, les Chemins de fer de Paris à Orléans et du Midi se sont mis d'accord pour que le dédouanement des bagages soit fait à la gare de Paris-Quai d'Orsay au lieu des gares frontières de Hendaye et Cerbère pour les bagages en provenance de l'Espagne acheminés par les trains 32, 24 et 8, via Hendaye (arr. à 9 h. 15, 10 h. 55 et 20 h.) et par les trains 62 et 68, via Cerbère (arr. à 9 h. 30 et 10 h. 15).

Le Bureau de Douane de Paris-Quai d'Orsay est ouvert tous les jours de 8 h. à 12 h. et de 20 h. à 20 h. 30.

LA PHOSPHODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE

et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES

Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.

MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.

MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.

NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphode GARNAL

et le Corps Médical

Le Dr ORTEL

Ancien externe des Hôpitaux de Paris

Docteur en Médecine de la Faculté de Paris

écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associée à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action reconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son Iode, elle s'impose aux personnes atteintes de rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques, et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 14 francs. — Grandeur unique

SERVICE D'ÉTÉ 1930

De Paris à Toulouse par Cahors

OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
PARIS (Orsay) dép.	22 31	10 16	17 18	19 20	19 56	21 10	»
PARIS (Aust.) dép.	22 43	10 28	17 29	19 20	20 8	21 22	»
LIMOGES (arr.)	5 50	16 33	23 6	30 6	21 11	23	»
BRIVE (arr.)	4 30 9	16 40	23 12	30 12	21 18	23 31	»
Gignac-Cressensac	8 16 12	19 18	28 18	35 0	54 2	18 4	21 5 20
SOULIAC	8 42 13	50 17	24 19	10 20	38	—	6 2
CAZOULES	8 50 13	58 17	32	20 49	—	—	»
La Chap-d-Mareuil	8 56 14	14 17	38	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon	9 16 14	24 18	1	21 13	—	—	»
Nozac	9 31 14	40 18	24 19	37 21	46	—	»
GOURDON	9 40 14	49 18	34	—	—	—	»
Saint-Clair	9 51 15	18	45	—	—	—	»
Dégagnac	10 2 15	18	59	—	—	—	»
Thérac-Peyril	10 13 15	22 19	13	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus	10 22 15	31 19	24	—	—	—	»
Esperance	10 29 15	38	—	—	—	—	»
Pradines	10 35 15	44	20 18	2 36	3 48	6 11	7 8
CAHORS (arr.)	11 44 17	54	20 22	2 40	3 52	6 16	7 12
Sept-Ponts	11 54 17	54	—	—	—	—	7 25
Cieure	12 8 18	11	—	—	—	—	7 36
Labenque	12 16 18	21	—	—	—	—	7 52
Causade	12 53 19	1	—	—	—	—	8 1
CAZOULES	13 23 19	40	—	—	—	—	8 38
TOULOUSE (arr.)	13 28 19	40	—	—	—	—	8 48
TOULOUSE (arr.)	16 50 21	3	—	—	—	—	12 11 4

De Toulouse à Paris par Cahors

OMNIB.	EXP.	MIXTE	RAPIDE	RAPIDE	EXP.	RAPIDE	OMNIB.
TOULOUSE... d.	4 50	8 47	10 12	13 40	19 41	21	22 55
MONTAUBAN. d.	6 14	9 46	11	16 2	20 29	21 48	23 38
Causade	6 55	10 27	—	16 41	20 54	—	23 59
Labenque	7 32	11 9	—	17 19	—	—	—
Cieure	7 40	11 18	—	17 27	—	—	—
Sept-Ponts	7 51	11 30	—	17 38	—	—	—
CAHORS... d.	7 59	11 38	11 59	17 46	21 36	22 47	0 34
Pradines	8 24	12 49	—	18 2	—	—	0 58
Esperance	8 32	12 58	—	18 10	—	—	—
St-Denis-Catus	8 46	13 13	—	18 23	—	—	—
Thérac-Peyril	8 59	13 27	—	18 36	—	—	—
Dégagnac	9 10	13 36	—	18 45	—	—	—
Saint-Clair	9 19	13 45	—	18 54	—	—	—
GOURDON (1)	9 37	14 3	12 46	19 9	22 25	—	—
Nozac	9 45	14 12	—	19 17	—	—	—
Lamothe-Fénelon	9 55	14 21	—	19 26	—	—	—
La Chap-d-Mareuil	10 2	14 29	—	19 33	—	—	—
CAZOULES	10 8	14 35	—	19 39	—	—	—
SOULIAC	10 15	14 50	13 11	19 51	22 51	—	—
Gignac-Cressensac	10 25	15 20	—	20 21	—	—	—
BRIVE... d.	11 20	15 50	13 48	20 49	23 30	0 29	2 9
PARIS... (A.) arr.	—	—	—	—	—	—	2 40
PARIS... (O.) arr.	—	—	—	—	—	—	2 46

Les trains "express" et "rapide" ne prennent les voyageurs que dans des conditions déterminées : consulter les indicateurs.

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 4 h. 22 et arrive à Brive à 7 heures.

St-Denis-près-Martel et Aurillac

St-D
